



PLUi Entre Saône et Grosne - DIAGNOSTIC -

COMPTE-RENDU RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION-ÉCHANGES AUTOUR DU DIAGNOSTIC / 18 04 2019



Liste de présence

ELUS

Jacqueline BOUQUIN	Sennecey-le-Grand	bouquinjacqueline@live.fr
Fabien BRUSSON	Jugy	
Cédric GIRARD	St-Ambreuil	
Patrick DAVID	St-Ambreuil	
Antoine LOUDOT	Etrigny	loudotantoine@gmail.com
Christian PROTET	Saint-Cyr	saint-cyr.mairie@wanadoo.fr
François DURVILLE	Saint-Cyr	
Martine PERRAT	Saint-Cyr	
Sophie CHAUSSAT	Saint-Cyr	
Claude PELLETIER	Malay	mairiemalay@wanadoo.fr
Jean-Pierre BONNOT	Beaumont-s/-Grosne	
Frédéric ALLIBERT	Sennecey-le-Grand	frederic.allibert@safti.fr
François DUPARAY	St-Ambreuil	francoisduparay@hotmail.fr
Jean-Claude BECOUSSE	Laives	mairielaives@free.fr
Jean-François BORDET	Cormatin	mairie.de.cormatin@wanadoo.fr
Jean-François PELLETIER	Savigny-sur-Grosne	
Marc MONNOT	Bresse-s/-Grosne	
Philippe CHARLES DE LA BROUSSE	Champagny-/s-Uxelles	
Marianne COULAS	Mancey	
Christian CRETIN	Lalheue	
Christian DUGUE	Montceaux-Ragny	
Elisabeth CHEVAU	La-Chapelle-de-Bragny	elisabeth.chevau@live.fr
Carole PLISSONNIER	Sennecey-le-Grand	adjoint@senneceylegrand.fr
Patricia BROUZET	Sennecey-le-Grand	
Jean-Paul GUYOT	St-Ambreuil	jeanpaulguyot@orange.fr
Jean-Paul BONTEMP	Boyer	

ASSOCIATION

Gérard MORIN	Tournugeois Vivant / Mancey / Conseil habitants	moringlm@gmail.com
Christophe BRANCHE	FAPPAH / Champagny-/s-Uxelles	christophebranche@orange.fr

AUTRES

Magali LAUFERON	Sennecey-le-Grand	dgs@senneceylegrand.fr
Philippe CALVET	Sennecey-le-Grand	philippeclos@live.fr
Aurélie PELLETIER	CCESG	a.pelletier.ccgmsv@orange.fr
Thomas CES	SOBERCO Environnement	etude@soberco-environnement.fr
Dorothee ROCHET	URBICAND	dorothee.rochet@urbicand.com

Liste de présence

PARTICULIERS

Monique BRUSSON	Jugy	
Françoise LABAUNE	Mancey	
Bernard BESFET	Sennecey-le-Grand	
Eric VILLEVIÈRE	Mancey	eric.villeviere@gmail.com
Suzanne BUATHIER	Mancey	
Hélène LEMAIRE	Mancey	
Philippe MUGNIER	Sennecey-le-Grand	
Michel CHAMBARD	Bresse-sur-Grosne	marcel.chambard@gmail.com
Isabelle GUILLET	Beaumont/Gigny	
Geneviève MAUFROY	Gigny-s/-Saône	genevieve.maufroy@orange.fr
Pascal MARTIN	St-Ambreuil	genial.max@wanadoo.fr
Richard BERTHAUD	Sennecey-le-Grand	colette.berthaud@bbox.fr
Jocelyne GRIMBERT PETERSEN	Champagny-/s-Uxelles	jgrimbertypettersen@orange.fr
Claire PETERSEN	Champagny-/s-Uxelles	cpetersen@hotmail.com
Sylvie ASDRUBAL	Beaumont-sur-Grosne	sylviefrancois.asdrubal@gmail.com
Muriel IAFRATE	Sennecey-le-Grand	mu.iafrate@wanadoo.fr
Stéphane FIERIMONTE	Laives	s.fierimonte@laposte.net
François BONIN	Vers	francis.ophe@orange.fr
Alain REVILLET	Laives	adrevil@orange.fr
Anne MORIN	Mancey / Conseil habitants	annemorinevrard@gmail.com
Gilles TRAVAILLANT	Boyer	gilles.travaillant@gmail.com

Ordre du jour

M. BECOUSSE président de la Communauté de communes «Entre Saône et Grosne» et Maire de Laives, introduit la réunion :

- Rappel de l'historique de la Communauté de Communes et de l'absorption des nouvelles communes,
- Rappel du SCOT approuvé en 2004 sur la Communauté de Communes (ancien périmètre de la CC),
- Rappel de l'objectif du PLUi : mettre à niveau un document d'urbanisme pour toutes les communes.

Puis Dorothee ROCHET, URBICAND, présente le contenu du support de réunion :

1. Qu'est-ce qu'un PLUi ?
2. Diagnostic territorial
3. Echanges

1. QU'EST CE QU'UN PLUI ?

- Un document d'urbanisme et de projet
 - Un document de planification stratégique
 - Inscrit dans un cadre réglementaire à respecter
 - Il fixe les règles de construction et d'usage des sols
 - Un document unique et homogène pour les 23 communes... qui se substitue aux PLU, POS, et aux cartes communales
 - Contenu et étapes de réalisation
- Une démarche concertée
 - Instance et gouvernance
- Une concertation en continue
 - Modalités de consultation/concertation des habitants

2. LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

- Un territoire attractif tourné vers l'extérieur
 - Une bonne accessibilité du territoire
 - Proximité de Chalon-sur-Saône et de Mâcon
 - Une économie polarisée par des bassins d'emploi extérieurs
 - Une économie majoritairement présentielle
 - Un territoire profitant du desserrement chalonnais
- Un cadre de vie qualitatif attractif
 - Une offre équilibrée de services et de commerces de proximité
 - Des qualités urbaines et paysagères reconnues
- Une diversité des paysages
- Une attractivité touristique
 - Une attractivité touristique liée au cadre de vie et au patrimoine
- Une richesse écologique exceptionnelle
- Un territoire peu contraint par les risques
- Un parc de logements sous tension
 - Pression touristique
 - Taux de vacance inégal
- Un parc de logements peu diversifié
- Une forte dépendance à la voiture individuelle
- Des pôles urbains à maintenir et renforcer
 - Sennecey-le-Grand : pôle d'équilibre
 - Cormatin : pôle de proximité
- Des pressions «modérées»
- Des sensibilités paysagères

Ordre du jour

- Des perceptions multiples
- Artificialisation des sols
 - Une artificialisation des sols de 115,4 ha entre 2003 et 2014
- Une tendance à la simplification des paysages
- Une ressource en eau vulnérable aux pollutions
- Une forte dépendance aux énergies fossiles
- L'agriculture : une filière diversifiée à consolider
- L'agriculture : organisation – contraintes
- Synthèse
- Les enjeux pour demain...

3. ÉCHANGES

a. Question : Le découpage de la CCESG est artificiel par rapport au territoire, comment sont intégrées les communes limitrophes ?

Réponse : URBICAND et SOBERCO sont entrain de faire le PLUi du Mâconnais Tournugeois. De plus, dans la question des déplacements, de l'économie, etc. les bureaux d'études prennent en compte les dynamiques avec l'extérieur.

b. Question : Comment l'Etat intervient une fois que les PLUi sont finalisés ?

Réponse : L'Etat valide le document puis l'instruction se réalisera à Chalon-sur-Saône. L'Etat est présent tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi et non pas uniquement au moment de sa validation.

c. Question : Comment planifier le développement à l'horizon de 15 ans et qu'elles sont les possibilités de révision du PLUi ?

Réponse : Généralement, il existe une révision au bout de 9 ans. Cependant, si le PLUi ne répond plus aux enjeux / risques etc., les élus peuvent décider à tout moment de le réviser (mais une durée de 2/3 ans pour cette révision est à prévoir). Des critères d'évaluation du PLUi sont d'ailleurs fixés dans le document initial et servent à suivre l'état d'avancement des mesures. Le travail de prospection est réalisé par le bureau d'études qui est là en accompagnement des collectivités. Concernant les enjeux liés au changement climatique, les conséquences et les perspectives d'évolution à l'horizon de 15 ans sont connues pour partie et sont prises en compte dans l'élaboration du PLUi.

d. Question : Qu'en est-il de la déviation de Sennecey ? Est-elle à intégrer dans le PLUi ? Serait-il possible d'éviter la traversée des camions ?

Réponse : Tournus réfléchit à la prise d'un arrêté pour interdire les camions. C'est une mesure possible mais qui doit être pesée avec les impacts possibles de cette interdiction sur l'économie.

e. Question : Le SCOT impose une réduction de la consommation foncière (réduction de l'artificialisation des sols par rapport aux tendances des années précédentes), comment cette réduction va-t-elle être répartie par commune ?

Réponse : Le SCOT fixe des objectifs de réduction par zones (ex. 50 ha à répartir sur les villages). Pour réaliser le travail, le bureau d'études va proposer des scénarios démographiques, puis travailler avec les communes pour apprécier les contraintes et les dynamiques des villages pour fixer les objectifs par village. Certains villages peuvent ne pas vouloir s'urbaniser à l'inverse d'autres.

f. Question : Est-ce que des temps d'échange à la parcelle sur les communes seront prévus ?

Réponse : Oui, les temps d'échange seront prévus sur les 2 prochaines années. Toutes les parcelles seront identifiées.

ENQUÊTES

Des enquêtes ont été distribuées aux personnes présentes. Nombre de réponses : 13. Des réponses multiples étaient possibles.

Les enquêtes portent sur les thématiques suivantes :

1. L'identité du territoire,
2. Les déplacements,
3. Les services et équipements,
4. L'habitat,
5. L'agriculture et l'énergie.

Le but de ces enquêtes est d'avoir le regard des habitants sur leur territoire, leurs priorités et leurs idées concernant les thématiques énoncées précédemment. Chaque répondant peut cocher plusieurs cases par thématique et noter ses remarques. Cela contribue notamment à la confection du PADD.

Réponses aux enquêtes

1. IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Les répondants ont inscrit Laives et ses lacs comme priorité à aménager [5 cochages]. Suivent à parts égales [4 cochages chacune] les prairies bocagères du clunisois et le centre historique de Sennecey-le-Grand. La vallée de la Grosne et du Grison ainsi que le site inscrit de Montceaux-Ragny récoltent respectivement 3 et 1 cochages.

Les remarques mettent en évidence une volonté de préservation du patrimoine architectural et historique (murets à Sennecey-le-Grand, éviter les maisons banalisées avec une aide à la rénovation pour les jeunes...), la valorisation touristique du patrimoine culturel (valoriser les sites pour développer l'attractivité du territoire, créer un circuit historique autour des églises, développer les loisirs autour des lacs de Laives, associer l'œnologie à d'autres projets culturels...). Une volonté de tourisme doux a aussi été mise en avant.

2. LES DÉPLACEMENTS

Cette thématique est celle ayant rapporté le plus de cochages [28], témoignant son importance.

L'amélioration de l'accès aux réseaux de transports apparaît comme la meilleure solution afin de pallier le tout-automobile au quotidien [8 cochages]. Les répondants préconisent aussi de développer davantage le covoiturage [6 cochages]. La création de lieux de connexion des modes de transport (à Sennecey-le-Grand) et l'amélioration du service de transport à la demande [TAD] arrivent en troisième position avec 5 cochages chacun. Enfin, la modification des circuits, des horaires et des tarifs empêche 4 cochages.

Le covoiturage et le TAD représentent la plupart des remarques (au vu du nombre de déplacements hors de la Communauté de Communes, peut contribuer à la maîtrise des nuisances automobiles, le TAD est une bonne alternative lorsqu'il est bien organisé...). Certains répondants notent aussi l'absence de parkings réservés au covoiturage, ainsi que de bornes de recharge (électricité). La halte de Sennecey-le-Grand apparaît comme une problématique : l'augmentation de la fréquence de trains et la réfection/l'agrandissement du parking amènerait à moins de voitures individuelles. De plus, les horaires ne correspondent pas au besoin des potentiels usagers (idée relevée lors du diagnostic polarités et déplacements). Les connexions en Transports en Commun Tournus/Chalon-sur-Saône doivent être favorisées. L'aménagement de zones de mobilité douce, comme dans la thématique précédente, est demandée. Aussi, la sécurité des routes pour tous les déplacements (voitures, vélos, piétons), est à appréhender.

3. LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Les maisons de santé ressortent comme les équipements manquants et à créer en priorité, selon les répondants, avec 6 cochages. Le service aux personnes âgées et le lieu pour le télétravail remportent 5 cochages chacun et sont les équipements à créer secondairement. Avec 4 cochages, la création d'équipements dédiés à la jeunesse arrive troisième, cependant, celle-ci demeure dans les remarques. En effet, les répondants souhaitent développer les équipements de loisirs et les services de proximité afin d'attirer les jeunes et les jeunes familles. L'intergénération est aussi une idée relevée afin de fédérer les jeunes et moins jeunes. Les répondants ont évoqué le commerce de proximité, qui est aussi à développer.

4. L'HABITAT

C'est la deuxième thématique à avoir le plus de cochages [27].

Avec 9 cochages, les logements pour personnes âgées et pour les jeunes sont clairement les manques et les besoins en matière d'habitat. Les logements locatifs obtiennent 6 cochages. La qualité des logements (jardins, garages, proximité des services), les logements de plus petite taille et les prix d'achats ou loyers abordables, chacun 4 cochages.

Concernant les remarques apportées à cette thématique, plusieurs répondants prèchent la réhabilitation des logements laissés à l'abandon, particulièrement en cœur de ville, ainsi que la transformation des grandes bâtisses en plusieurs appartements, pouvant répondre aux besoins actuels en matière d'habitat. La préservation du patrimoine bâti, revient en force avec en plus, une volonté de construire dans le respect de l'architecture traditionnelle.

5. L'AGRICULTURE ET L'ÉNERGIE

Les circuits courts et l'agriculture biologique reviennent fréquemment. Il en est de même pour le maraîchage (notamment avec la loi EGAlim). De plus, le Tournugeois Vivant a un projet de développement d'une alimentation saine pour tout le bassin de vie (Cuisery, Sennecey-le-Grand, Tournus). Les répondants ont aussi mis en évidence la possibilité d'énergie positive avec l'hydroélectricité grâce aux différents cours d'eau traversant le territoire, avec la mise en place du photovoltaïque, ainsi que de projets citoyens sur l'autonomie énergétique des villages. Une attention est tout de même notée de la part d'un répondant concernant l'impact de l'implantation d'éoliennes dans un paysage sensible. Une protection et une utilisation raisonnée (car impression d'exploitation intensive) des espaces forestiers afin d'alimenter le chauffage et la population, est un projet proposé. L'arrachage des haies est aussi à surveiller. Pour finir, la Communauté de Communes a pour projet la création de circuits courts et d'énergie renouvelable.

Réponses aux enquêtes

SYNTHÈSE

Les enquêtes mettent en évidence une relative synergie entre les répondants et leurs idées :

- La préservation et la valorisation des richesses à la fois paysagères, architecturales et touristiques de l'ensemble du territoire,
- La volonté de développer les alternatives à la voiture par les mobilités douces,
- Le refondement du réseau et de l'offre de transport (notamment en commun) à l'échelle de la Communauté de Communes ainsi qu'avec les territoires proches,
- Le besoin d'équipements de santé, ainsi que d'équipements de loisirs afin d'attirer les jeunes familles, et le besoin de fédérer les jeunes et moins jeunes (intergénérationnels),
- L'épanouissement des méthodes d'agriculture biologique, des circuits courts, du maraîchage et des énergies positives.

L'ensemble des enquêtes apporte donc des informations appréciables qui permettent de continuer à créer un projet de territoire répondant aux attentes et aux besoins des habitants de la Communauté de Communes entre Saône et Grosne.